

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Suisse \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre non signée à Émile Zola du 2 décembre 1897](#)

Lettre non signée à Émile Zola du 2 décembre 1897

Auteur(s) : Anonyme

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Journalisme](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet. □

Présentation

Genre [Correspondance](#)

Date d'envoi [1897-12-02](#)

Adresse [Berne](#)

Description & Analyse

Description [Longue lettre avec envoi de coupures de journaux signée d'une "fière républicaine Suisse et protestante"](#).

Information générales

Langue [Français](#)

Cote [SUI ANONYME 1897_12_02](#)

Éléments codicologiques [Un bifeuillet original accompagné de 3 coupures de presse.](#)

Source [Collection famille Émile-Zola](#)

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche [Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN \(CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle\).](#)

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 07/02/2019 Dernière modification le 21/08/2020

Berne le 2 D^{bre} 99

Amique Suisse

Monsieur

La plus belle oeuvre de votre vie
s'est d'avoir défendu un malheureux
votre voix est forte, elle a de profondes
intimations, et continuez ne vous
arrêtez point faites la lumière, et n'y
a pas de Suisse, il y a un homme
qui souffre toutes les douleurs, la
France votre pays s'effondre dans
toutes ses hontes, et les promiscuités
la propreté est là, et la ruine aussi
menaçante et terrible, car c'est le cri
de la conscience révoltée qui crie et
se révolte. Dreifuss a été condamné
sur une ligne d'écriture à huit clos
sans qu'il ait pu se défendre, la
torture et l'inquisition n'a pas fait
fine, elle faisait mourir, de gouver-
nement plus lâche et infâme jamais
vivre et souffrir. On dit que Dreifuss
n'a pas écrit ce bulletin, donc il n'est
pas coupable, le gouvernement dit
oui il est coupable et ne le prouve
pas, des preuves le monde entier
les réclame, les venge, ou autrement
ou ne se taira pas, ou ne les croira
pas ces hommes qui gèrent

La France, ils ont leurs infamies
à cacher, ils ont marché à la main
dans la main avec Esterrazy,
ils l'ont payé pour de l'aler et de
tant de choses, aucun chose ne
condamnet et le punir alors que
ses crimes sont prouvés et s'accablent
il se défend par des mensonges
qu'il rétracte après, et ces hommes
l'écoutent ou font semblant de
laisser libre pour quoi parce qu'ils
ont peur qu'il dévoile la d'aler
besoigne qu'il a été chargé de faire

Dites moi Monsieur de Pellieux
quel débordement, il ne fait attendre
son enquête de l'ère enquête et plus
encore, et combien, et cela ne finit
jamais, ah quelle garache, et ce
Pillot le sourd muet, il se tait il dit
tu et c'est tout, mais qu'on fait ces
hommes là, pour ne pas oser parler
et faire les sourds, et ce misérable
petit Hanotaux, c'est lui le fourbe
qui mène la Bande à Mandrin
périsse quelques officiers, mais que
la France demeure, mais quelle
France je vs prie, il n'y en a plus
elle

est rendue au Roi, à la Prusse
et c'est cet Hanotaux qui se fait
le plat valet de cette oeuvre.
La France mais on la renie
on la méprise, on la bafoue
telle quelle est on la méprise
au souffre de tous les mépris
dites Monsieur les souverains
étrangers et vs seryez.

Couronne elle pourrait être
grande et fière cette France
en restant libre et ferme, dans
le droit qui se trouve tout trace
par une veuve de justice et
d'équité, comme on l'honorait
encore si elle jetait par dessus
bord tous ces procliveaux, cette
crasse de bas fond qui est au
pouvoir ces infâmes triprotens
coureurs de femmes armées
contre Esterrazy et votre gou-
vernement c'est la France
d'aujourd'hui flétrie et on la
méprise.

N'est-ce pas on admettrait que
tout peuple peut se tromper
et qu'il n'y a pas une erreur judiciaire
alors on juge à nouveau
Tuel à l'aise, même
si loi ne prouvait que deus

est coupable. Cherchez par tous
les moyens Monsieur que cette
œuvre se fasse œuvre de justice
et de lumière, et ceux qui vous
ont maudit se lèveront pour vous
aider, et ya un Dieu, c'est Lui
^{qui} cherche et qui fouille, c'est Lui
qui parle, c'est Lui seul qui
a convaincu bien des consciences
qui veut relever ce malheureux
c'est Lui qui a fait connaître
et révélé l'enfant Esterrazy
qui fait notre preuve de
sa culpabilité, oh l'horrible
homme, le monstre, et dire que
sa femme le défend, mais elle l'accuse
plus encore, en disant quelle pardonne
tout c'est dire au monde entier se qu'elle
a souffert, et elle croit qu'il suffit qu'elle
dise quelle pardonne, pour que son mari
soit innocent et que le monde se taise
oh mais non, non, que cette fouillure
d'homme, aille lui à l'île du Diable
il l'a mérité, Monsieur ces lignes sont
le cri d'une conscience émue indignée
et il a fallu que je vous parle, je vous crois
une puissance capable de faire beau
coup de mal, et aussi beaucoup de bien
afin Monsieur faites cette œuvre belle
entre tous. Le Signe une femme
une mère, une gouvernante, une sœur
républicaine Suisse et protestante
P.S. Je renvoie ci joint ces coupures
de Journal Suisse. On ne parle plus du
papier que Esterrazy avait déposé à Londres, et le
Sole moins tôt que ceux qui l'ont interrogé

BULLETIN POLITIQUE

Genève, 1er décembre 1897

Il y a quelques jours nous constatons le fait que le général Billot aurait pu arrêter d'un coup toute l'agitation qui s'est faite autour de l'affaire Dreyfus en déclarant que le gouvernement était certain que le jugement qui a condamné le capitaine Dreyfus était inattaquable dans la forme et dans le fond. S'il n'a pas fait cette déclaration, c'est qu'il ne pouvait pas la faire ; qu'il a eu en mains des documents qui ont été de nature à lui ouvrir les yeux sur l'effroyable déni de justice dont le tribunal militaire siégeant à huis clos s'est rendu coupable en suivant les inspirations du général Mercier.

Pour nous, dès la nouvelle de la condamnation de Dreyfus jugé en dehors de toutes les garanties que dans tout pays civilisé la justice accorde au plus misérable accusé, notre opinion a été faite sur la valeur du jugement dont il a été la victime. Il ne pouvait qu'être innocent ; on ne se cache pas à huis clos pour chercher et proclamer la vérité et la justice. Des milliers d'honnêtes gens en France et ailleurs ont pensé comme nous.

Et encore aujourd'hui il y a des gens qui prétendent qu'une pièce mystérieuse a été fournie au cours de ces débats occultes diaboliques de l'inquisi-

Neuveville.

— Nous apprenons de bonne source que le lieutenant-colonel Chauvet, qui représentait la Suisse aux manœuvres françaises de 1895, eut alors une conversation avec M. de Schwarzkoppen au sujet de l'affaire Dreyfus ; l'attaché militaire allemand lui déclara positivement que Dreyfus était absolument innocent et, désignant l'officier supérieur français qui avait dirigé l'enquête sur cette affaire, M. de Schwarzkoppen ajouta : « Je ne voudrais pas être dans la peau de cet officier, qui a commis un véritable meurtre judiciaire. » Le lieutenant-colonel Chauvet vient, paraît-il, d'être requis par un sénateur français de confirmer cette conversation. (Corr.)

Panama militaire succédant à un Panama financier, et que c'est beaucoup trop à la fois pour cette fin de siècle. Si Panama il y a, il est tout entier dans les effroyables lettres qu'Esterhazy a écrites dans un moment d'aberration contre sa propre patrie, tout au moins contre le pays qu'il servait et au drapeau duquel il avait juré obéissance et fidélité. Toutes les âmes vraiment patriotes en France ont dû être profondément navrées en recueillant sous la plume d'un officier français des objurgations aussi sacrilèges et aussi diaboliques ; l'on comprend jusqu'à un certain point que le gouvernement français, par patriotisme, ait essayé d'empêcher la publication de documents aussi répugnants, et c'est probablement aussi d'autres motifs semblables qui ont retardé la marche normale des événements.